

Oui, les retraité·es ont le droit de vivre dignement !

Oui, les retraité·es ont des revendications !



La période actuelle est complexe et peut susciter une angoisse légitime. La remise en cause du droit international, la multiplication des conflits armés et les tensions mondiales, et la progression de l'extrême droite dans le monde ont de quoi inquiéter et ne sont pas à négliger.

Pour autant, il ne faut pas se résigner. Nous devons libérer et exprimer notre colère.

Tout nous est présenté (budget de la Sécurité sociale, de l'État, retraite, logement...) comme si les moyens financiers n'existaient pas. La seule solution serait de rogner sur les mesures sociales avec une cible particulière : les retraité·es.

Les ressources ne sont simplement pas mises au service du bien commun pour maintenir la protection sociale et la développer.

Notre colère est légitime parce que les moyens existent :

■ lorsque le Sénat met en évidence que 211 milliards d'euros sont versés aux entreprises sans contrôle de l'utilisation des fonds ;

■ lorsque les seules entreprises du CAC 40 bénéficiant d'allègement de cotisations sociales distribuent près de 100 milliards d'euros à leurs actionnaires, en 2024.

Nous sommes en colère parce que toutes les orientations gouvernementales tournent le dos aux attentes légitimes de la population et, bien sûr, des retraité·es.

Nous sommes en colère parce que tous les projets de budgets épargnent les plus riches. Ceux qui, si on en croit Eric Lombard, ancien ministre des Finances de François Bayrou, ne payent pas d'impôts !

Pour toutes ces raisons, exigeons ensemble que ces milliards d'euros, fruits de notre travail, soient investis dans des mesures sociales :

- le financement de la Sécurité sociale dont la retraite est indissociable ;
- le développement de l'hôpital public ;
- la construction de logements abordables et adaptés au vieillissement ;
- le droit aux transports publics accessibles et ponctuels ;
- les moyens nécessaires pour retrouver des services publics qui répondent aux attentes de la population ;
- le droit à la culture, au sport et aux loisirs pour toutes et tous.

La partie n'est pas terminée.

Ensemble, nous pouvons changer la donne.

Ensemble, remettons en cause toutes les mesures antisociales, participons à construire un avenir meilleur.

AGISSONS POUR UNE VIE MEILLEURE !

L'USR CGT de l'Allier appelle à trois rassemblements jeudi 2 avril 2026 à 10h30 :

- Montluçon, place Piquand
- Moulins, devant la préfecture
- Vichy, place de La Poste